

crédit et la transmet à la banque de l'exportateur.

- La banque de l'exportateur transmet la lettre de crédit à l'exportateur.
- L'exportateur expédie les marchandises selon les conditions du contrat.
- L'exportateur présente les documents désignés à la banque pour obtenir le paiement.
- La banque de l'exportateur vérifie la conformité des documents à ce qui est indiqué dans la lettre de crédit et peut ensuite verser le paiement à l'exportateur.
- La banque de l'exportateur transmet les documents à la banque de l'acheteur.
- La banque de l'acheteur vérifie également la conformité des documents. Si elle est satisfaite, elle peut libérer les fonds à la banque de l'exportateur.
- Enfin, la banque de l'acheteur transmet les documents d'expédition à l'importateur.
- Avec ces documents d'expédition, l'importateur peut prendre livraison des marchandises auprès du transporteur.

Quand il reçoit la lettre de crédit, l'exportateur doit en vérifier soigneusement les détails. Il doit estimer que le crédit est suffisant et que tous les documents indiqués peuvent être rassemblés et préparés dans le délai prévu pour le règlement. Il faut accorder une attention particulière à des questions comme l'orthographe des noms, la description des marchandises, leur quantité, les dates d'expiration, les ports d'expédition et de destination et les exigences en matière d'assurance.

Si la lecture de la lettre de crédit fait ressortir des conditions qui ne sont pas soutenables ou des conditions de vente modifiées, l'exportateur devra demander à l'importateur de donner instruction à la banque émettrice d'apporter une modification officielle à la lettre de crédit avant l'expédition.

## LE RECouvreMENT OU LA LETTRE DE CHANGE

Le recouvrement d'effets est sans doute la forme la plus courante de paiement en commerce international. Il s'agit d'une lettre de change accompagnée de documents commerciaux transférant le droit de propriété à l'importateur après le paiement des marchandises. Dans le cadre d'un recouvrement d'effets, le paiement est obtenu sur présentation de documents commerciaux tels que des factures, des bordereaux d'expédition ou des documents de titre. Il s'agit d'un moyen relativement sûr de paiement car la banque ne libérera pas les marchandises sans avoir reçu le paiement ou une promesse de paiement de l'acheteur.

Comme pour une lettre de crédit, quatre parties interviennent dans un recouvrement : l'exportateur, la banque de l'exportateur, l'importateur et la banque de l'importateur. La lettre de change et les documents connexes sont transmis par l'exportateur à l'acheteur par l'intermédiaire de leurs banques. L'ordre de recouvrement émis par l'exportateur à la banque énumère les documents joints et précise les conditions de paiement avant que les documents ne soient remis à l'acheteur. La banque de l'exportateur communique alors avec celle de l'acheteur pour lui faire parvenir ces instructions. C'est à ce moment que l'acheteur informe sa propre banque de son acceptation des marchandises et du paiement de la traite.